



LA VILLE À DOMICILE

décembre 2021

Comment l'évolution de nos modes de vie impacte-t-elle les territoires ?

Introduction

Ces dernières années, le rapport que les individus entretiennent avec leur domicile et les usages qu'ils en font ont largement évolué. C'est notamment le développement technologique, avec l'équipement généralisé d'appareils électroniques, la démocratisation de l'accès à internet et la montée en compétences des individus dans leurs pratiques numériques (démarches administratives, e-commerce, etc.) qui ont permis à un certain nombre d'activités d'être réalisées depuis chez soi. Les épisodes récents de confinements, liés à la pandémie de la Covid-19, sont également venus renforcer les usages du numérique au sein du logement et ont pu jouer un rôle d'accélérateur de cette tendance à la domicialisation des pratiques.

Le terme de « ville à domicile » fait référence à la réalisation à son domicile d'activités que l'on fait usuellement en ville : travailler, étudier, se soigner, acheter des produits, activités culturelles et sportives, démarches administratives ou sociabilités. Le domicile quant à lui est ici entendu comme le logement où l'on vit, mais aussi les lieux d'immédiate proximité qui peuvent faire partie de notre représentation du « chez-soi » : du pas de porte au square d'à côté considéré par les enfants comme une extension du jardin, ou de la cour intérieure d'un collectif où s'y rencontrent des voisins... le domicile est le fruit d'une représentation de l'individu lié à son mode d'habiter.

La possibilité de faire plus depuis son domicile offre l'opportunité de moduler son temps autrement, de s'essayer à une nouvelle organisation du quotidien. Elle est aussi l'occasion de déplacer au domicile certaines fonctions propres à la ville : désormais, nous pouvons consommer à domicile, travailler à domicile, consulter un professionnel de santé à domicile, assister à un concert depuis le domicile... De ces évolutions progressives des modes de vie découlent des attentes sociétales qui interrogent nos manières d'habiter et de pratiquer l'espace vécu.

Le regain démographique de certains territoires ruraux ou de villes moyennes, l'essor du télétravail, la moindre appétence pour les grandes surfaces, le développement des discours faisant honneur à la consommation locale et éthique sont autant d'indices de transitions qui animent nos sociétés et nos territoires. En quoi cette « ville à domicile » peut-elle s'inscrire dans ces transitions ? Celle-ci réorganise-t-elle notre quotidien dans une plus grande proximité ? La relocalisation de nos pratiques participe-t-elle à une accélération du phénomène de métropolisation à des échelles élargies ou au contraire marque-t-elle une rupture ? Quels sont les enjeux territoriaux, économiques, sociaux et écologiques de la ville à domicile ?

Cette publication a pour objectif de poser les questionnements que soulève la ville à domicile à travers des entrées thématiques. Celles-ci seront déclinées à travers trois échelles : le logement, la proximité (la rue, l'îlot, le quartier) et l'aire métropolitaine toulousaine. Ces enjeux ainsi soulevés serviront de lignes directrices dans les réflexions au cœur de cette étude sur la ville à domicile qui crée, révèle ou accélère des modes de vie. Cette première publication sera suivie d'une démarche d'analyse du phénomène qui s'appuie notamment sur des échanges qualitatifs avec différents types d'acteurs :

- Des acteurs académiques qui mènent des travaux de recherche qui viennent éclairer le concept de « ville à domicile »
- Des experts techniques pour qui le développement de cette « ville à domicile » a des impacts significatifs sur leurs activités professionnelles (aménagement, architectes, logisticiens...)
- Des habitants qui seront interrogés sur l'évolution de leurs modes de vie.

Ces approches permettront d'expertiser les thèmes introduits dans cette publication mais aussi d'appréhender d'autres secteurs de la ville à domicile, qui constituent peut-être déjà des signaux faibles non abordés ici (des pratiques d'éducation, de santé...).



Nouvelles pratiques et nouveaux lieux de travail

Le télétravail, une pratique qui se développe...

Bien que discret jusqu'à la crise sanitaire, le télétravail a su progressivement trouver une place dans la culture d'entreprise ces dernières années. Les progrès technologiques, l'évolution managériale des entreprises, l'apparition de nouveaux outils collaboratifs à distance et les « ordonnances de la loi travail » du 22 septembre 2017 ont contribué à simplifier sa mise en place et son développement. Toutefois, jusqu'en mars 2020, des freins d'ordre organisationnel, juridique, technique ou humain persistaient et dans la majorité des cas, ces pratiques de travail à distance n'étaient pas contractualisées entre l'employeur et le salarié (Malakoff Humanis 2020¹) et concernaient des professions ou secteurs spécifiques.



Le contexte particulier de pandémie semble avoir modifié les repères du management traditionnel, en faisant du télétravail une pratique de plus en plus intégrée dans la culture d'entreprise et qui tendrait à être pérennisée. Ainsi, d'après une enquête de l'ADEME², réalisée en 2020 et menée auprès de 4000 télétravailleurs 71,6 % souhaiteraient continuer le travail à distance, en majorité une fois par semaine (34,5 %). Toutefois, si la pandémie a pu accélérer l'essor du télétravail, elle a aussi révélé les fragilités de certains secteurs et les inégalités de conditions de travail durant la crise. Les cadres ont ainsi pu largement avoir recours au télétravail durant les confinements successifs tandis que d'autres catégories ont été soit contraintes de poursuivre en présentiel, soit d'interrompre leurs activités professionnelles. Outre les différences relatives au type d'emploi, le télétravail

met en évidence des disparités territoriales, entre des territoires bien connectés, bénéficiant de la fibre ou du moins d'une connexion internet efficace, et d'autres où les problématiques d'insuffisance voire d'absence d'équipements de télécommunication peut entraîner des difficultés dans la poursuite sereine des activités professionnelles pour leurs habitants³.

La période récente montre déjà un retour en arrière du développement important du télétravail pour se stabiliser sur un rythme plus limité. Cette nouvelle période devra également permettre une négociation réglementaire entre employeurs et salariés pour ancrer la pratique dans un cadre assumé.

... Depuis chez soi : quels impacts sur le logement ?

Le télétravail pose la question in fine des conditions de logement qui permettent (ou non) sa pratique dans de bonnes circonstances. Les caractéristiques du logement (taille, nombre de pièces, luminosité, ambiance sonore, modularité, etc.) et celles des ménages (nombre de télétravailleurs au même domicile, présence d'enfants en bas âge, etc.) permettent-elles de travailler confortablement depuis chez soi ? Comment les personnes ont-elles adapté leur logement et organisé la cohabitation d'usages ? De quelle manière est-ce que le télétravail a pu questionner les personnes sur l'organisation de leur domicile ? Comment la possibilité de travailler souvent à domicile impacte-t-elle les critères de choix résidentiels ? Quel rapport entretiennent-elles à leur logement lorsque celui-ci accueille vie personnelle et professionnelle ?

... Depuis chez soi : quels impacts sur le territoire de proximité ?

Travailler à domicile, c'est aussi faire usage de son territoire de proximité : 70 % des télétravailleurs « réguliers » (c'est-à-dire ceux qui pratiquaient le télétravail au moins une fois par semaine, avant la pandémie de la Covid-19) estiment que le télétravail leur a permis de relocaliser leur quotidien autour de leur domicile.

Ainsi, l'usage plus intense de celui-ci semble pouvoir impliquer, pour les télétravailleurs des déplacements professionnels moins fréquents et une pratique plus forte de leur proximité. Quels effets peuvent avoir la généralisation de pratiques de travail recentrées autour du domicile ? Le télétravail participe-t-il à l'émergence de modes de vie de proximité ? De nouveaux usages de proximité pourraient-ils faire évoluer des quartiers résidentiels ?

1. Malakoff Humanis (2020). « Etude Télétravail 2020. Regards croisés Salariés / Entreprises ». [En ligne]

2. ADEME (2020). « Télétravail, (im)mobilité et modes de vie. Étude du télétravail et des modes de vie à l'occasion de la crise sanitaire de 2020 ». [En ligne].

3. La Gazette des communes (novembre 2020). « La crise maplifie les inégalités face au numérique ». Actualités santé sociale. [En ligne]

... Depuis chez soi : quels impacts sur l'organisation socio-spatiale des territoires de demain ?

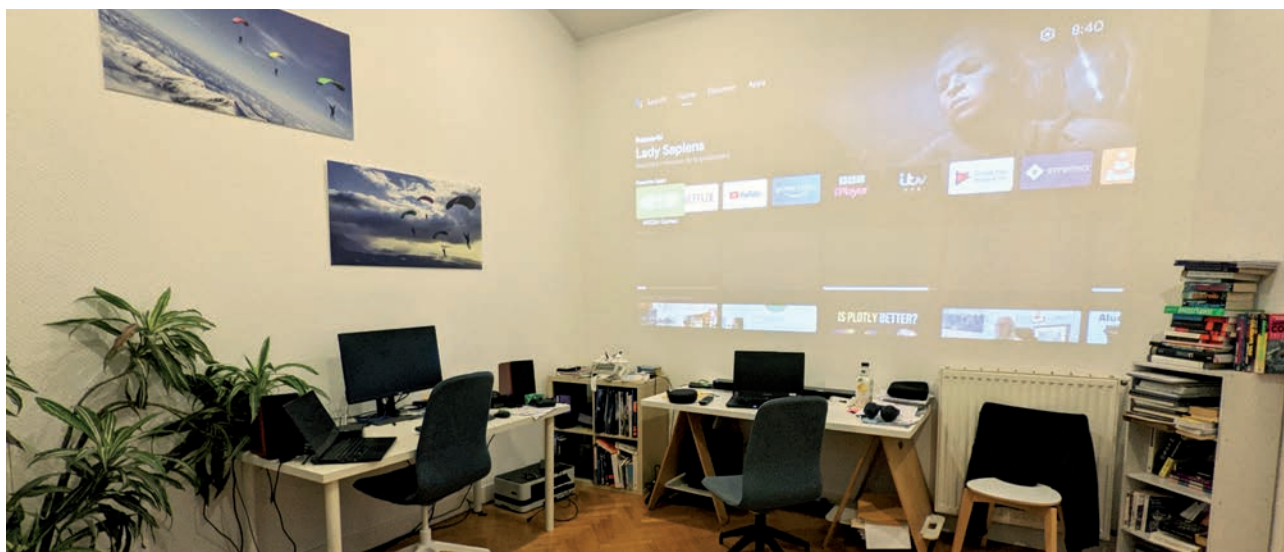
Bien que le domicile soit le lieu de prédilection d'une majorité de télétravailleurs, les espaces de coworking et les tiers-lieux ont connu une ascension rapide ces dernières années censée répondre à une demande accrue de différents profils de travailleurs (cadres, étudiants, travailleurs nomades, start-uppeurs, etc.).

Leur multiplication démontre une mutation des pratiques de travail et des attentes des travailleurs : l'heure est à la mixité d'activités et d'usages, à l'hybridité et à la flexibilité. On comptait en 2019, 1 700 espaces de coworking en France, soit trois fois plus qu'en 2017⁴. L'Etat encourage le déploiement de ces projets et plus largement des tiers-lieux avec la mise en place d'un programme interministériel élaboré en 2020.

Ces éléments interrogent alors le potentiel de la localisation et de la mise en réseau de ces espaces qui

peuvent être une opportunité pour les entreprises, les territoires et les actifs qui aspirent à travailler plus proche de chez eux et à concilier vie personnelle et professionnelle. Comment les territoires se saisissent-ils de l'opportunité que représente les tiers-lieux d'activité ? La présence d'espaces de coworking de proximité peut-elle jouer sur les choix résidentiels des ménages ? Le renforcement de la « culture du télétravail » dans les entreprises peut-il profiter aux espaces de coworking en leur offrant une plus grande clientèle ? L'essor du télétravail et les aspirations grandissantes de la flexibilité et la modularité des lieux de travail interrogent l'immobilier tertiaire et les usages qui sont faits du bureau. Le développement et la pérennisation des pratiques de travail à distance auront-ils un impact sur des lieux initialement pensés pour accueillir des activités professionnelles ? Quels sont les enjeux en termes de vacance et d'adaptation du parc tertiaire ?

4. Peghaire, C. (2019). « L'indice du coworking 2019 : une forte croissance tirée par de grands acteurs ». Bureau à partager Le Blog. [En ligne].



De nouvelles pratiques et lieux de consommation

Les pratiques de consommation face aux progrès numériques et aux enjeux de transition écologique

Le e-commerce a su trouver une place prépondérante dans les pratiques d'achats des consommateurs aujourd'hui. Bien loin d'être marginal, il concernerait aujourd'hui près d'un produit sur six acheté. Selon la FEVAD, en 2019 le e-commerce représentait 9,8% du commerce de détail, et serait monté à 13,4% en 2021. Cet essor notoire s'explique en partie par la crise sanitaire et les séries de confinements et de fermeture temporaire des commerces non-essentiels qui ont amené les consommateurs à multiplier leurs achats en ligne, mais pas uniquement : le gain de temps, la facilité, la variété des produits disponibles sur internet, le coût minime de la livraison etc. sont autant d'arguments qui encouragent à consommer depuis le domicile.

En outre, des tendances de fond se confirment autour de la promotion du « consommer local ». Désormais, consommer local n'est plus forcément le fruit d'un engagement ou le témoignage de valeur militante, il devient une pratique de consommation de l'ordinaire. La crise sanitaire a participé à révéler les fragilités d'un modèle économique fondé sur une logique internationale d'approvisionnement qui scelle des liens de dépendance entre des territoires toujours plus éloignés. La mise en difficulté de la logistique mondiale a obligé d'une part les consommateurs à s'adapter et à s'appuyer sur les ressources locales qu'offraient leur territoire et d'autre part, les producteurs et distributeurs de proximité de revoir leurs circuits logistiques

et d'accélérer leurs démarches de digitalisation. A ce titre, la crise a ouvert tout un champ de possibles aux yeux des consommateurs qui ont pu expérimenter des pratiques de consommation, de production ou de distribution qui demeuraient jusque-là utilisées par un nombre restreint d'usagers. Certains ont pu (re)découvrir leurs commerces de proximité, des restaurateurs se sont initiés aux services de livraison, beaucoup de commerces ont eu recours au système de Click & Collect, des producteurs se sont mis à la vente directe ou se sont inscrits dans des circuits-courts, etc.

La question du lien entre pratiques de consommation avec le domicile peut être comprise selon trois acceptions : d'abord, des pratiques de consommation depuis son logement, rendues possible par l'essor du numérique et une transformation des chaînes logistiques ; ensuite, une consommation dans les commerces de proximité ; enfin, une consommation de produits locaux sur des échelles de plus ou moins grande proximité et dont l'accès se fait notamment à travers des circuits-courts.

Consommer et se faire livrer à domicile

De quelles manières les pratiques de consommation depuis le domicile ont-elles changé ? Quels éléments priment lorsque l'individu fait le choix de consommer depuis chez lui plutôt qu'en magasin ? Cette consommation depuis le logement concerne-t-elle tous types de biens ? La pratique du e-commerce a-t-elle un effet sur l'organisation du foyer, en termes de temps « libéré », de déplacements, d'accès plus aisés à certains biens, etc. ?



L'e-commerce, va souvent de pair avec la livraison à domicile, ou le retrait de colis dans des « points relais ». Ainsi, quels sont les impacts écologiques, économiques et sociaux de la livraison à domicile ? Les individus prennent-ils en compte ces effets dans leur pratique ? Comment la logistique urbaine s'adapte-t-elle à cet essor considérable du e-commerce ?

Consommer (dans) la proximité

A l'heure de la transition écologique, les consommateurs cherchent de plus en plus à souligner des valeurs à travers leurs pratiques d'achat et les lieux de consommation sont l'expression de ces revendications. Les grandes enseignes du commerce s'adaptent progressivement à ces valeurs montantes, comme en témoigne l'évolution du parc des surfaces commerciales de l'aire toulousaine de ces dernières années avec une nette progression des structures de petits formats et une offre davantage tournée vers le bio ou la promotion de produits locaux.

Les individus fréquentent-ils plus qu'avant les commerces qui se trouvent à proximité de leur domicile ? La promotion du local et les enjeux écologiques de plus en plus revendiqués dans les pratiques de consommation ne sont-ils pas une opportunité pour le commerce de proximité ou l'artisan ?

Consommer dans la proximité interroge également le système de production, en particulier alimentaire, local. Dans l'agglomération toulousaine, plus de 200 exploitants pratiquent la vente directe en 2020. Ces offres de consommation témoignent-elles d'évolutions des modes de consommation qui se veulent plus « sobres » ? Quels

peuvent être les impacts pour les territoires d'une plus forte demande de biens produits dans la proximité ? Quelles opportunités d'articulations territoriales pour les territoires agricoles ou industriels de proximité ?

La fin des grands pôles commerciaux ?

Si le modèle de consommation reposant sur de grandes surfaces commerciales situées en périphérie le long de grands axes de communication est loin d'être dépassé, il est aujourd'hui réinterrogé. On observe en effet des signes de ralentissement de l'offre commerciale avec une réduction de la surface autorisée, une vacance commerciale des grandes surfaces en augmentation (notamment dans les galeries marchandes) et une baisse des dépenses de consommation des ménages (relative à leur budget) depuis déjà quelques décennies – notamment pour l'alimentaire et l'équipement – et qui a pu être renforcée par la crise des gilets jaunes et la pandémie mondiale⁵.

Au regard de l'évolution des pratiques d'achats des individus et des lieux de production et de distribution des biens et des services qu'ils consomment, comment la ville à domicile réinterroge-t-elle le sens et les fonctions des zones commerciales ? Le développement du e-commerce va-t-il entraîner la fermeture de points de vente dans certains secteurs ? Quels pourraient être les effets en termes d'attractivité de certains territoires et de vacance commerciale ?

5. AUAT (2021). « Grandes surfaces et modes de consommation : quelles évolutions ? ». Matinale Trajectoires, avril 2021. [Replay en ligne].



Une demande plus forte de nature et d'espaces communs

La nature a toujours été un élément recherché et apprécié par les habitants dans leur paysage et pratiques du quotidien. A partir des années 1960 de nombreux ménages ont progressivement quitté les villes à la recherche d'un idéal résidentiel qui couplerait proximité aux aménités urbaines et qualité du cadre de vie (accessibilité à un espace de verdure privé ou public). La crise sanitaire a permis de mettre en visibilité le caractère essentiel de la nature dans notre quotidien, en particulier pour les 11 % des Français qui n'ont pas eu accès à un espace extérieur (jardin, balcon, loggia, etc.) durant la première période de confinement⁶, révélant là des inégalités d'accès à des espaces de nature notamment en territoire urbain où les parcs et jardins publics étaient fermés. La crise semble renforcer cette nécessité d'avoir en tout lieu des espaces de nature, mais également des lieux publics ou communs propices à la rencontre spontanée, aux interactions sociales et à la coprésence d'individus.

Par ailleurs, alors que les espaces verts et de nature sont parfois considérés comme des réserves foncières, la proximité d'espaces naturels est aujourd'hui plus que jamais un facteur d'attractivité pour les territoires.

Le jardin et le balcon : la cinquième pièce de la maison ?

Malgré les appels à la densité au regard des enjeux de préservation des espaces naturels et agricoles, le modèle de la résidence individuelle entourée d'un jardin demeure celui privilégié par les français. Avoir « son » bout de verdure à domicile fait partie des critères principaux lorsqu'un ménage réalise son choix de résidence. A défaut du jardin, le balcon ou la terrasse peuvent faire office de pièce supplémentaire, ouverte

sur l'extérieur et pouvant être végétalisée, pour les personnes vivant en appartement.

De quelles manières la présence plus importante dans le logement et la plus grande diversité des pratiques qui y sont réalisées ont-elles amené les foyers ayant des jardins ou des balcons à réorganiser ou faire évoluer ces espaces ? Quels usages réalisent-ils dans ces « pièces » ?

Espaces de nature et de convivialité dans la proximité

Parmi les critères du « bonheur d'habiter »⁷ établi par Yankel Fijalkow figure le principe de proximité, c'est-à-dire la possibilité d'avoir chez soi ou proche de chez soi un espace où s'isoler comme d'autres où socialiser. Les espaces de nature et les espaces publics semblent être les lieux privilégiés pour assurer ces deux éléments essentiels du quotidien. Dans le périurbain et les espaces ruraux, les territoires naturels et agricoles sont particulièrement appréciés et pratiqués par des riverains, bien que ces derniers aient souvent accès à un jardin individuel. Depuis déjà des décennies, les habitants (re)découvrent des espaces de nature non loin de leur domicile et se les approprient : c'est ainsi que des bordures de champs ou de cours d'eau, des espaces « ouverts » ou des chemins sont les lieux d'appropriations et d'usages multiples, et se sont avérés fondamentaux durant les confinements en tant que territoires privilégiés d'excursion hors du domicile.

6. INED (2020). « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français ». Coronavirus et Confinement enquête longitudinale – Coconel. Note de synthèse n°10, vague 6. [En ligne], 16p

7. Fijalkow, Y. (2017). « Du confort au bonheur d'habiter ». Recherche et bonheur, nouveaux enjeux II. Sciences & Bonheur, n°2, pp.17-27



Leurs appropriations multiples pour des usages productifs, individuels, récréatifs voire associatifs en font de véritables « carrefours d'usages »⁸. Ces espaces peuvent-ils être le support d'un rapport intime et d'un ancrage plus fort entre les habitants et leur territoire de proximité ? Peuvent-ils se poser comme alternative à l'espace vert privé ? Comment gérer des usages parfois peu compatibles dans les espaces naturels, agricoles ou forestiers si de plus en plus de personnes les fréquentent ? Comment peut s'organiser la cohabitation entre activités productives, d'habitation, récréatives occasionnelles, récréatives ordinaires et de proximité ?

Nature en ville ou nature à la campagne ?

En ville, les attentes dépassent le simple besoin de plus d'espaces verts et de nature. L'enjeu est aussi lié à la densification et aux nécessaires aérations dans les morphologies urbaines qui nécessitent un travail dans les typologies variées du bâti et par l'intégration d'espaces de verdure et de respiration systématique dans les projets urbains. Ces éléments attendus corres-

pondent là à une revendication plus élargie qui prône la ville « qualitative » comprise dans le sens agréable à vivre et hospitalière. Le projet des cinq grands parcs toulousains annoncé en 2019 est une réponse à ce besoin de végétaliser la ville et de permettre des continuités vertes dans la métropole.

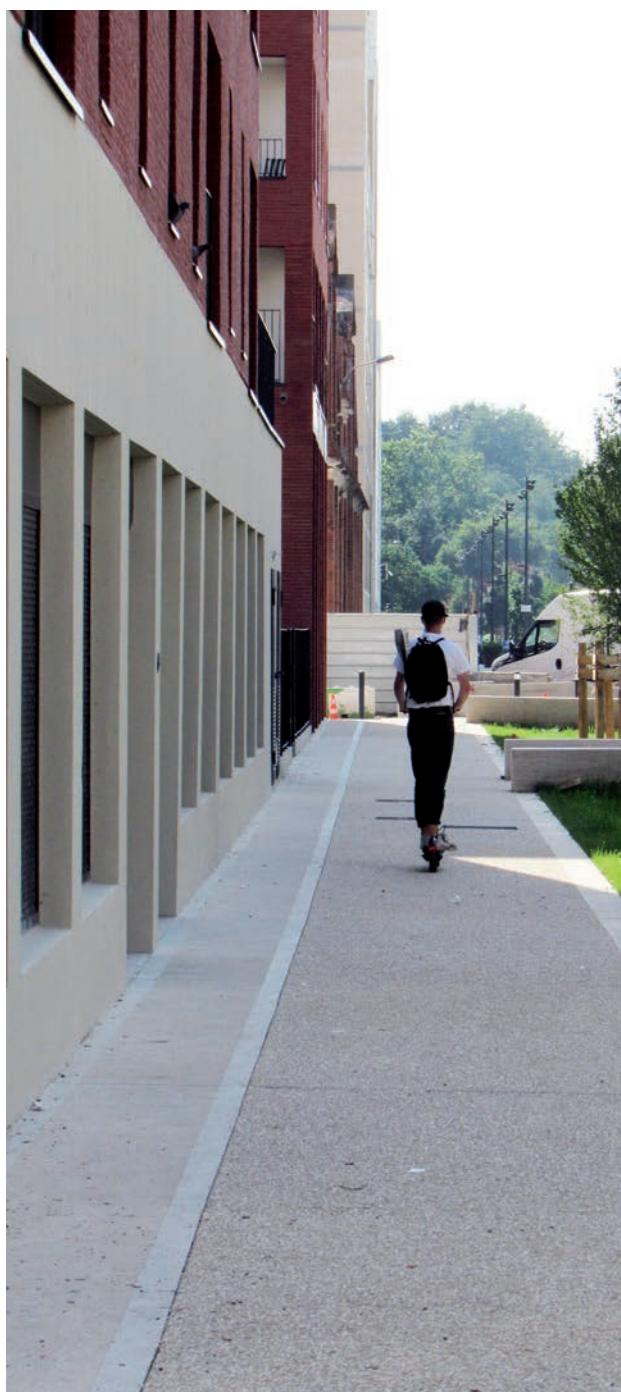
Quels usages sont-ils faits de ces espaces publics, verts et ouverts dans les territoires métropolitains ? Les aspirations à un lieu de vie plus « accueillant » et « confortable » amènent-elles les personnes à quitter la ville dense ? A l'inverse, le maillage du territoire par des espaces naturels accessibles est-il à même de retenir les habitants, et notamment les familles, dans les secteurs denses ? Les villes moyennes et petites peuvent-elles voir là une opportunité pour attirer une population lasse de vivre en ville ? La ville à domicile changera-elle le paradigme urbain et placera-t-elle la biodiversité comme une priorité dans les politiques d'aménagement ?

8. Entretien avec Mélanie Gambino, juillet 2021.



La mobilité

La mobilité est une condition sine qua non pour accéder à des fonctions urbaines déconnectées et de fait, elle est un corollaire des formes métropolitaines telles qu'elles se développent depuis plusieurs décennies. Pourtant, le modèle de l'autosolisme qui s'est imposé génère de nombreuses externalités négatives : pollution atmosphérique, bruit, insécurité, coût, pertes de temps. Aujourd'hui, bien que la voiture demeure encore le principal moyen de déplacement, son règne est désormais partagé avec une variété de moyens de déplacement non carbonés dont les formes ne cessent d'évoluer (voiture et scooter électrique, trottinette et vélo (électriques ou non), roller, longboard...)



Faire plus depuis chez soi : vers moins de déplacements ?

Le télétravail, le e-commerce, le sport, le cinéma, les consultations médicales, les démarches administratives... toutes ces activités les habitants peuvent dorénavant réaliser à domicile, sont sensées réduire le besoin de déplacements. La ville à domicile renforce la part du choix individuel dans les pratiques de mobilité, dans les décisions de se déplacer ou pas. Par ailleurs, la contrainte du déplacement pèse lourd dans la volonté de pratiquer une activité à l'extérieur ou à domicile.

Si les déplacements « obligatoires » ou « subis » ont tendance à se réduire du fait de la possibilité de faire plus depuis chez-soi, que fait-on du temps gagné ? Jusqu'à maintenant, à chaque fois que des mesures ont permis de dégager du temps (constructions d'infrastructures de transport plus rapides, démocratisation du téléphone, du minitel, d'Internet...), les minutes économisées ont été dépensées pour réaliser d'autres activités générant le plus souvent de nouveaux déplacements. Pour autant, la dernière Enquête Ménages Déplacements réalisée en 2013 dans l'agglomération toulousaine a montré une baisse globale de la mobilité individuelle, à l'instar de ce qui est observé dans d'autres grandes métropoles. Est-ce un premier fléchissement de notre société mobilitaire ? Les déplacements ne concerneront-ils à l'avenir que des activités non réalisables à domicile ? Ou des activités souhaitées, à forte valeur ajoutée en matière de contact social ? Quel rapport cela noue-t-il entre les individus et les territoires ? Quelles inflexions dans les choix résidentiels ? Comment les politiques publiques de mobilité doivent-elles intégrer ces tendances ?

Faire plus depuis chez soi : vers plus de déplacements autour du domicile ?

L'émergence d'une ville à domicile peut être perçue comme une réponse aux problèmes de mobilité que pose le fonctionnement métropolitain. La mobilité, souvent assimilée à une vie autonome et libérée, est de plus en plus perçue comme un enfermement et une contrainte quotidienne. L'objectif principal de « rester à domicile » est souvent lié à l'envie de « ne plus se déplacer ». Pourtant, il n'est pas évident que la ville à domicile réduise la quantité de déplacements sur un territoire. Elle aura par contre un effet certain sur leur structure.

On peut en effet imaginer que faire plus d'activités à domicile se traduira inévitablement par plus de déplacements de proximité. Selon une enquête du Forum Vies Mobiles auprès de 1500 personnes sur les modes de vie des Français pendant le confinement, 38% des répondants ont réalisé que leurs déplacements habituels pouvaient être faits à pied ou à vélo et davantage en proximité. Ces tendances à moins se déplacer (moins souvent, moins loin, moins longtemps), qui étaient déjà une réalité avant la crise mais qui ont été largement (ren)forcées durant la période de

crise sanitaire, interrogent les stratégies et les comportements de mobilité des individus : comment une baisse des déplacements et des distances peut-elle venir réinterroger le rapport au territoire de proximité et aux effets de centralité ? Aujourd'hui, est-ce que la présence plus régulière au domicile entraîne une réorganisation des déplacements dans des périmètres de proximité plus resserrés ? Et si tel est le cas, quelles directions pourraient prendre les politiques d'aménagement de l'espace public et de la voirie, notamment en termes de mobilité piétonne ?

Quelle organisation territoriale de proximité ?

Les pratiques de déplacement des individus évoluent au gré des recompositions des territoires. Désormais, les politiques territoriales œuvrent à l'émergence de polarités secondaires pour faire contrepoids aux métropoles. Les politiques de revitalisation des cœurs de petites villes ou de villes moyennes vont dans le sens d'un soutien à l'attractivité de ces territoires. Le

modèle de ville idéale imaginé par Carlos Moreno, cette «ville du quart d'heure» où toutes les commodités se trouveraient à moins de quinze minutes à pied ou à vélo illustrent bien cette quête généralisée de mode de vie local où les espaces de vie demeurent à taille humaine. Mais ce modèle de ville peut-il être suffisamment généralisé pour ne pas créer de nouvelles inégalités sociales entre des populations qui auraient le droit de «ralentir» et d'autres non ?

Ainsi, si cette «maturation» des territoires se poursuit et que nos pratiques se resserrent dans un périmètre plus local, comment nous déplacerons-nous ? sur quelles échelles et surtout dans quelles temporalités ? Comment penser un système de mobilité dans des périmètres organisés autour du domicile ? Les flux domicile-travail depuis les périphéries vers les centres vont-ils se poursuivre avec autant d'intensité à l'ère du télétravail et du développement des tiers-lieux ? Vont-ils être recomposés suite à de nouveaux choix résidentiels ?



En quoi la ville à domicile interroge le modèle d'organisation territoriale

Avec la possibilité de faire plus depuis chez soi, la fonction du logement ne se limite plus au déroulement de la vie domestique et familiale. Il peut à la fois être un lieu de travail, un lieu de réception, une surface commerciale, un guichet administratif, un atelier d'artiste, une salle de sport, un lieu d'enseignement, ou encore un cabinet médical grâce à la téléconsultation. Tout le monde ne peut ou ne souhaite pas faire autant usage de son domicile, mais il n'en reste pas moins que cette diversité de pratiques rendues possibles depuis chez soi grâce au numérique et à une recomposition des modes de vie interroge le rapport que les individus nouent à leur logement. Quelles sont les marges d'actions des individus pour adapter leur logement à ces nouveaux modes de vie ? Comment la ville à domicile vient-elle interpellier les modes d'habiter son logement ? De quelles manières les inégalités sociales de logement sont-elles renforcées par la ville à domicile ? Ou au contraire, s'il est possible de réaliser toutes ces activités depuis le domicile, ce phénomène vient-il atténuer les inégalités territoriales ?

A partir du moment où les individus demeurent plus à leur domicile au quotidien, leurs stratégies d'organisation personnelle et de déplacement sont susceptibles de changer. Le territoire à proximité du domicile peut être davantage investi : pour se balader à la pause méridienne, pour compléter des courses, pour récupérer un colis en point-relais, ou tout simplement pour interagir et sociabiliser. Le confinement est un bon exemple – quoiqu'exceptionnel – des impacts de la ville à domicile : les individus contraints de rester chez eux ou dans un périmètre resserré autour de leur logement ont pu (re)découvrir les aménités diverses de leur quartier. Avec l'allègement des mesures sanitaires et la possibilité d'aller plus loin, certains ont malgré tout continué à fréquenter les commerces et espaces publics proches

de chez eux. La ville à domicile interroge ainsi le rapport entretenu avec le territoire de proximité et met en évidence des exigences en termes d'équipements et d'animation de la vie de quartier nécessaires à la constitution de centralités autour d'espaces résidentiels. Comment la ville à domicile influence-t-elle les activités que nous réalisons en dehors de notre logement, dans notre quartier ? Le fait d'être plus souvent à domicile joue-t-il sur notre fréquentation des lieux, commerces et services de proximité ? Créé-t-il ou favorise-t-il une « vie de quartier » ?

Si les individus vivent au quotidien dans des périmètres vécus plus resserrés, cela interroge les motifs et régularités de fréquentation de territoires éloignés de leur logement. Les espaces qui se sont bâtis sur des fonctions spécifiques seraient particulièrement visés par cette reconfiguration des pratiques autour du domicile, notamment les zones commerciales et les espaces qui accueillent beaucoup d'immobilier de bureau. Si l'on peut apporter certaines fonctions urbaines à son domicile et que l'on réalise plus de choses dans notre proximité, qu'est-ce qui nous amènerait à nous rendre en cœur de métropole, ou dans la zone commerciale où l'on avait l'habitude de s'arrêter après le travail ? Autrement dit, de quelle manière la ville à domicile interroge-t-elle les modèles actuels d'organisation territoriale ?

Pour répondre à ces questions sur la recomposition des modes de vies et leurs effets à différentes échelles territoriales, des données variées seront produites et mobilisées par l'AUT : des études et données produites par l'agence, des éléments de benchmark, des entretiens auprès d'experts (professionnels et universitaires) et surtout des entretiens semi-directifs auprès d'habitants de l'aire métropolitaine toulousaine.

